Burundi : le parquet fait appel dans le procès du putsch avorté des 13 et 14 mai

@rib News, 03/12/2015 â€“ Source AFP Le ministÃ¨re public a fait appel du verdict rendu dans le procÃ¨s de la tentative de coup d'Ã©tat des 13 et 14 mai 2015 au Burundi, rÃ©clamant la condamnation de l'ensemble des 34 accusÃ©s, selon un communiquÃ© du parquet burundais. Pour la premiÃ¨re fois, le parquet a rendu public dans ce communiquÃ© la liste exhaustive de 34 personnalitÃ©s - leaders d'opposition, figures de la sociÃ©tÃ© civile et reprÃ©sentants de mÃ©dias indÃ©pendants - opposÃ©es au troisiÃ¨me mandat du prÃ©sident burundais Pierre Nkurunziza, qui ne sont pas concernÃ©es par ce procÃ¨s mais qu'il poursuit pour leur implication prÃ©sumÃ©e dans la tentative de coup d'Etat.

Ces personnalitÃ©s ne sont pas concernÃ©es par le procÃ¨s des militaires mais le parquet veut les poursuivre pour leur implication prÃ©sumÃ©e dans la tentative de coup d'Etat. La cour suprÃªme du Burundi avait condamnÃ© le 15 janvier quatre gÃ©nÃ©raux Ã la prison Ã vie pour avoir organisÃ© la tentative de putsch, neuf officiers Ã 30 ans de prison pour y avo pris part, huit hommes de troupe Ã 5 ans, et acquittÃ© sept personnes. Le ministÃ¨re public, qui avait requis la prison Ã vie pour les 28 soldats et policiers poursuivis dans ce dossier, s'est dÃ©clarÃ© "non satisfait de l'arrÃªt rendu par le premier juge" et a "interjetÃ© appel", selon un communiquÃ© de sa porte-parole, AgnÃ¨s Bangiricenge. Le Burundi a plongÃ© fin avril dans une grave crise Ã©maillÃ©e de violences, Ã l'annonce de la candidature du prÃ©sident Pierre Nkurunziza Ã un troisiÃ¨me mandat, contraire selon ses adversaires Ã la Constitution et Ã l'Accord d'Arusha ayant mis fin Ã la guerre civile (1993-2006). Le 13 mai, aprÃ¨s plus de deux semaines de manifestations interdites et sÃ©vÃ¨rement rÃ©primÃ©es par la police, le gÃ©nÃ©ral Godefroid Niyombare, ancien patron des services de renseignement, avait annoncÃ© la destitution du chef de l'Etat, en dÃ©placement Ã l'Ã©tranger. AprÃ¨s 48 heures d'incertitude, le coup s'Ã©tait soldÃ© par un Ã©chec et la reddition d'au moins trois des meneurs, dont le gÃ©nÃ©ral Cyrille Ndayirukiye, et la fuite de nombreux autres, dont le gÃ©nÃ©ral Niyombare. Les principaux accusÃ©s, dont le gÃ©nÃ©ral Ndayirukiye, ancien ministre de la DÃ©fense et nÂ°2 des mutins, avaient dÃ©noncÃ© un procÃ¨s inique, reprochant Ã la Cour d'avoir rÃ©cusÃ© les avocats qu'ils avaient choisis et refusÃ© la comparution de plusieurs hauts gradÃ©s qu'ils rÃ©clamaient. Dans son communiquÃ©, le parquet burundais demande "encore une fois aux pays hÃ©bergeant les putschistes en fuite Ã l'Ã©tranger et qui font l'objet de mandats d'arrÃªt internationaux (...) de les arrÃªter et de les mettre Ã la disposition de la justice burundaise". Il s'agit de 34 personnalitÃ©s burundaises de premier plan dont l'ancien 1er vice-prÃ©sident, Bernard Busokoza, des leaders de partis politiques d'opposition membres de la principale plateforme d'opposition (Cnared), Jean Minani du Frodebu Nyakuri et Alexis Sinduhije du MSD.